

Correspondances.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

L'«*Abeille*» dans ses deux derniers numéros donne accueil à deux correspondances au sujet du siècle auquel appartient l'année 1800. L'argumentation m'a paru dans chacune être un modèle de dialectique. Mais au point de vue de la critique, j'aimerais à examiner une des bases sur lesquelles on s'appuie, à savoir que le chiffre de l'année est le nombre ordinal. Que les actes notariés et les documents latins surtout exhibent le nombre ordinal, je l'admets. Mais désigne-t-on par là l'année *courante* ou l'année qui vient de finir, l'année *écoulée*? En latin est-ce l'adjectif *currens* ou l'adjectif *exiens* qu'il faut sous entendre? C'est l'année courante, dira-t-on. Mais comment s'en assurer? Car dans cette matière il ne faut pas oublier qu'on n'a calculé depuis l'ère chrétienne que dans le sixième siècle, et on a pu déterminer les sens suivant les avantages qu'on croyait alors. Or ce serait un grand avantage de compter dans un même siècle toutes les années qui s'énoncent avec les mêmes chiffres à part la colonne des unités et celle des centaines. Ainsi 1700, 1750 et 1799 seraient dans le même siècle et ainsi de suite en remontant. Pour le 1er siècle, avant l'an un ou premier, on aurait une certaine année des Olympiades ou depuis la captivité de Babylone, ou depuis la fondation de Rome.

Je n'ai pas le temps d'approfondir davantage. J'ajouterai qu'ayant le désir de mourir dans le 20e siècle, j'ai un petit intérêt, à ce que l'an 1900 ne compte pas dans le siècle actuel. Quant au Monsieur né en 1800, s'il tient à faire partie de deux siècles, je lui souhaite de vivre jusqu'en 1900.

ZOLLOT.

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à la question de savoir si un homme, né le 25 Mars 1800, a vu le XVIIIème siècle ou s'il appartient au XIXème, un correspondant de l'avant dernier numéro de votre journal, prétend prouver que cet homme a vu le XVIIIème siècle.

Permettez-moi de soutenir le contraire et de vous faire voir que cet homme est bien enfant du XIXème siècle.

Je dirai d'abord, M. le Rédacteur, que j'admets volontiers les deux premières assertions de votre correspondant, mais je les considère tout aussi aptes à me servir d'argument, qu'à lui-même. Voyons d'abord son raisonnement :

« La nouvelle ère a commencé à minuit et il est huit heures du matin ; elle compte donc huit heures d'existence. » C'est parfait ! « Les huit heures, continue-t-il, appartiennent nécessairement au premier jour, le premier jour appartient au premier mois, le premier mois appartient à la première année et la première année appartient au premier siècle. » J'en conviens. Mais le correspon-

dant amène comme conséquence à tout cela qu'on arrive à l'année cent, la dernière année de ce siècle ne fait que commencer. C'est le contraire ; l'année se termine. En touchant au 1er Janvier de l'année 100, le siècle était complètement terminé. Il est facile de s'en persuader ; remontons au commencement de la supputation des années.

La nouvelle ère a commencé à un point fixe (à minuit) et l'on ne peut dire que la première année existait avant que les 365 premiers jours fussent complètement écoulés. On était dans la première année entre le 1er et le 365ème jour, on l'avait terminée au 365ème. La première année se trouve donc entre le 1er et le 365ème jour, la deuxième année entre la 1ère et la 2ème, la 3ème entre la 2ème et la 3ème et enfin la centième entre la 99ème et la 100ème même. Tous ces chiffres se trouvent donc à compléter l'année qu'ils représentent.

Maintenant, s'il en est ainsi pour la centième année, il est clair qu'il en sera de même pour l'année 200, 300, 400 et enfin 1800. Donc la dernière seconde de l'année 1800 ou du XVIIIème siècle a sonné à minuit entre le 31 décembre et le 1er Janvier 1800. Ou, en d'autres termes, cette date marque la fin de cette même année. Donc tous ceux qui sont nés en 1800 appartiennent au XIXème siècle.

Il me semble que le problème est tout aussi bien résolu de cette manière-ci que de tout autre.

Bonne nuit, M. le Rédacteur.

J. E. T.

Monsieur le Rédacteur.

Je demande la parole. Je desire prendre part à la discussion avec vos deux correspondants des derniers numéros de l'«*Abeille*», qui s'occupent à chercher le commencement et la fin d'un siècle.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. »
« Et les mots pour le dire arrivent aisément. »

disait défunt Boileau ! Je crois que vos deux correspondants n'ont pas cette lucidité demandée par le poète ; les chiffres ont cependant coutume d'être plus clairs que les rimes. Dussé-je n'être pas plus heureux, je dirai mon mot.

Qu'est-ce qu'un siècle ? C'est cent ans révolus, n'est-ce pas ? ou autrement, dix fois dix ans. Tant que vous n'aurez que 99 ans, ou 99½, ou 99¾, vous n'avez pas un siècle. Il faut douze mois révolus en sus de 99 ans pour faire cent ans, ou un siècle. Le premier siècle n'a donc été fini qu'au 31 décembre de l'an 100 de l'ère chrétienne. Si l'an 100 eût été la première année du deuxième siècle, on ne pourrait plus dire que dix fois dix font cent, mais que neuf fois dix, plus neuf, font cent ; ce qui serait absurde !

Ce qui est vrai pour le premier siècle, l'est pour le dix-huitième. Tant qu'il n'y a pas eu douze mois révolus après 1799, le dix-huitième siècle n'était pas fini. Ces 12 mois révolus après 1799 complétaient l'année 1800, ou le 181ème. Donc le 181ème n'a été fini qu'à minuit

le 31 décembre 1800. Et le 191ème siècle n'a pu commencer qu'avec le premier janvier 1801.

C'est donc à tort que les vieillards, qui sont nés en janvier 1800, disent qu'ils sont nés avec le siècle. Ils sont d'un autre siècle ; et ceux, nés le premier janvier 1801, sont nés avec le siècle.

C'EST CELA.

Vous dites, M. C'EST CELA, que « tant qu'il n'y a pas eu douze mois révolus » après 1799 le dix-huitième siècle n'était pas fini. Ces 12 mois révolus après « 1799 complétaient l'année 1800, ou le « 181ème siècle. » Mais est-ce que, les 12 mois étant écoulés entre 1799 et 1800, on n'a pas dû dire 1800, juste au moment où le 191ème siècle commençait ? Le mois de mars 1800 se trouverait ainsi dans le 191ème siècle.

EST-CE CELA ?

Le téléphone à l'île d'Orléans.

On a beaucoup parlé du caractère naïf et simple des bons habitants de l'île d'Orléans. Voici un fait qui, s'il devient public, pourra peut-être changer les opinions.

Tout dernièrement, deux insulaires montent à Québec, entrent chez un fabricant de téléphones. — Monsieur, nous voudrions entendre le téléphone. — Très-bien, approchez et prêtez l'oreille.....

— Ah ! mais j'entends fort bien. Tiens, Joseph, viens écouter, tu vas voir comme c'est beau..... — Ciel ! Je n'ai jamais vu ni entendu chose pareille : converser presque tout bas avec une personne qui se trouve à plus d'un mille de distance ! Que c'est beau ! Si nous en avions un comme cela, chez nous ? — C'est bien simple, achetons-le. — Aussitôt dit, aussitôt fait. Le soir, nos deux individus retournent à leur demeure : compagnie du téléphone.

La pensée de ce singulier instrument les préoccupe tellement qu'ils n'en dorment ni l'un ni l'autre. Le lendemain de grand matin, rien de plus pressé que de se mettre en voie de poser cette belle machine entre deux habitations distantes d'environ quatre arpents seulement. Nos deux physiciens font main basse sur toutes les bouteilles qu'ils rencontrent afin d'en utiliser les goulots pour isoler leur fil conducteur ; ils font tant qu'ils croient enfin avoir satisfait à toutes les exigences de la science. A cinq heures P. M., et sous le poids d'une anxiété terrible, on tente un premier essai. — Monsieur C....., m'entends-tu ? — Je prête l'oreille, tu peux parler. — Comprends-tu ? — Vas-tu parler, saperlotte, je n'entends rien. — Le téléphone reste muet, et l'enthousiasme de diminuer rapidement. On commence à croire à une blague. On voue le téléphone à tous les dieux infernaux. Cependant, en hommes